

Une force pour demain

FONDATION
Domus

Institution valaisanne de
réhabilitation psychosociale



Rapport d'activité | **2022**



Retrouvez ce rapport d'activité en version étoffée,
avec interviews complètes et galeries photos, sur
<https://rapportannuel.fondation-domus.ch>

Moments forts 2022



Echanges et réflexions sur nos pratiques

Ardon, 30 mars 2022

Judicieusement initiée au sein des équipes, cette première demi-journée thématique permet aux personnes en formation (travail social et accompagnement socioprofessionnel) d'analyser leurs pratiques et de progresser ensemble, dans une logique d'approche centrée sur la solution (ACS) et d'interdisciplinarité. Le rendez-vous sera désormais pris chaque année.



La newsletter se fait Agora

Ardon, 2 mai 2022

La demande avait émergé d'une récente enquête de satisfaction: une newsletter interne qui donne davantage la parole aux collaborateur-trice-s et aux bénéficiaires. Un comité dédié est ainsi constitué, qui intègre des volontaires des différents secteurs. Diffusée aux équipes par mail cinq fois l'an, la nouvelle Agora est aussi, grâce à l'atelier Arts graphiques, mise en page, imprimée et distribuée aux résident-e-s des foyers.

Trois jours de camp à Annecy

Annecy, 20-22 mai 2022

Divers camps et séjours thérapeutiques sont organisés durant l'année, avec la participation active des bénéficiaires. Une douzaine d'entre eux choisissent en mai Annecy, où ils découvrent la vieille ville, le lac, le marché, le shopping et la vie en bungalow. Trois jours de « vraie vie » pour se confronter aux difficultés et renforcer les compétences sociales et relationnelles.



Tous derrière la patrouille Domus

Verbier, 28 avril 2022

Partie d'Arolla à 3h30, la patrouille Domus rejoint Verbier en début d'après-midi! Le trio, suivi dans ses entraînements par toute l'institution, est soutenu à son arrivée à Verbier par un fan-club de cinq bénéficiaires. Bravo à Sonia Cruz, infirmière, Charlotte Fleutry et Adrian Sallin, travailleurs sociaux!



Rencontre interinstitutionnelle

Riddes, 4 juillet 2022

Parce que chaque ouverture sur l'extérieur constitue une opportunité de progrès, les résident-e-s de La Tzoumaz se voient proposer une rencontre avec des jeunes de l'Institut Saint-Raphaël. Grillade et parties de pétanque permettent de nouer des liens pour cette rencontre bienveillante et enrichissante qui s'est déroulée au couvert de Riddes.



D'autres moments forts sur <https://rapportannuel.fondation-domus.ch>



Soirée pizzas au feu de bois

La Tzoumaz, 7 septembre 2022

Ouverte au public durant la belle saison, dans le cadre de l'atelier Agrotourisme social, la Buvette du Mayen permet aux bénéficiaires de rencontrer des visiteurs-euses par le biais du service à table. Le lieu offre aussi de belles opportunités à tous les résident-e-s du foyer, qui ce soir s'en donnent à cœur joie autour du four à pizzas: 28 galettes multicolores naîtront de leur créativité gourmande!



Journée des travaux en commun

La Tzoumaz et Martigny, 26 octobre 2022

Chaque année, les collaborateur-trice-s de l'institution unissent leurs énergies pour une journée de travaux en commun. Pour la première fois, ce *team building* utile et convivial se déroule sur les deux sites de Domus: à La Tzoumaz, pour accompagner l'hivernage du domaine d'agrotourisme social; à Martigny, pour nettoyer la cuisine de l'hôtel avant l'arrivée des équipes et bénéficiaires du Foyer d'Ardon.



La troupe Domus retrouve les planches

Ardon, 1^{er} et 2 octobre 2022

De retour sur scène après la pandémie, la troupe Domus offre deux jours de représentation de « Scènes de vie », chapelet de saynètes burlesques. L'activité théâtrale permet aux participant-e-s de travailler la confiance en soi, la mémoire, ou encore la conscience de son corps. La scène de l'Espace Garance d'Ardon est quant à elle utilisée une dernière fois, avant sa démolition pour l'agrandissement du foyer.



Déménagement du Foyer d'Ardon

Martigny, 31 octobre 2022

Après trois semaines de transfert de mobilier et matériel, un travail de titans, les résident-e-s du Foyer d'Ardon vivent ce soir leur première nuit à Martigny. L'Hôtel Alpes et Rhône, loué pour près de deux ans, les accueille le temps des travaux d'agrandissement du site d'Ardon. Si le lieu n'est pas « fait pour », les équipes mettent tout en œuvre pour que chacun-e s'y sente comme chez soi.



Célébration intimiste de Mgr Lovey

La Tzoumaz, 11 novembre 2022

En tournée pastorale dans le secteur, l'évêque de Sion Monseigneur Lovey fait halte dans notre Foyer de La Tzoumaz. Après la rencontre avec les résident-e-s et accompagnant-e-s, il célèbre l'eucharistie. Un moment émouvant, suivi d'une agape et d'intenses échanges. Et une visite appréciée dans notre institution, qui accompagne les bénéficiaires qui le souhaitent dans leur spiritualité.

2022, entre chantier et déménagement



Christelle Chevalley
Vice-présidente
du Conseil de la
Fondation Domus

Ça y est! Quatre ans après le lancement du concours d'architecture, le Foyer d'Ardon de notre fondation a vécu le premier coup de pioche de son agrandissement, devisé à plus de 13 millions de francs. Depuis novembre 2022, les machines de chantier s'activent et dans le jardin, le grand noyer observe.

Or, qui dit « travaux » dit aussi « déménagement ». En novembre dernier, plus de soixante personnes, bénéficiaires et collaborateur·trice·s, se sont donc installé·e·s en plein cœur de Martigny, dans un hôtel, pour une vingtaine de mois. Une vaste opération qui, grâce à la formidable cohésion cultivée

dans l'institution, s'est déroulée sans accroc. Quant aux résident·e·s, malgré la perte de leurs repères, ils et elles ont trouvé de nouvelles habitudes, et confient se plaire en ville.

À l'automne 2024, au moment de retrouver un foyer agrandi et radicalement transformé, certain·e·s peut-être auront gagné dans cette expérience positive d'immersion dans la cité une nouvelle force, celle d'oser une vie hors institution, en appar-

tement protégé par exemple. Ce serait là une belle récompense du travail d'accompagnement et de réhabilitation effectué par les équipes de Domus. Pour les autres, gageons qu'ils trouveront dans ce foyer repensé un lieu de vie adapté à leurs besoins, propice à la reconstruction et au mieux-être, ouvert sur le village et la société en général.

50^e anniversaire en 2023

En 2023, Domus aura 50 ans. Il y a un demi-siècle, La Miolaine accueillait ses premiers hôtes. Il y a une dizaine d'années, La Miolaine et Le Chalet fusionnaient pour donner naissance à Domus. Que de chemin parcouru depuis! Je me réjouis de cette année anniversaire qui, j'en suis sûre, permettra à notre fondation de mettre en lumière ses innombrables qualités, en particulier celle d'être un moteur d'innovation sociale.

En attendant, je remercie l'ensemble des équipes pour leur immense travail, leur dynamisme, leur flexibilité dans ce déménagement, et l'authenticité avec laquelle ils s'engagent chaque jour aux côtés des personnes en situation de handicap qui choisissent de nous faire confiance. Merci aux un·e·s, aux autres, et bien sûr à mes collègues du Conseil de fondation!

MOT DU DIRECTEUR

Le monde change, et nous aussi



Philippe Besse
Directeur de la
Fondation Domus

Qu'il s'agisse de réhabilitation psychosociale, de recrutement ou de conscience environnementale, les temps changent. Se contenter de s'asseoir et de « voir venir » n'est pas envisageable pour une institution dont les trois quarts des fonds proviennent de deniers publics. Ça ne l'est d'ailleurs pas non plus pour une entreprise privée. La Fondation Domus, qui s'apprête à célébrer en 2023 son 50^e anniversaire, a fait de ce dynamisme son ADN, à l'image de la frise qui porte son slogan, « Une force pour demain ».

Voter, aimer, prier, etc.: leurs droits aussi

Comme 174 autres, notre pays a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), entrée en vigueur en Suisse le 15 mai 2015. Celle-ci, dans les grandes lignes, rappelle que les personnes en situation de handicap ont des droits. Les mêmes que les nôtres. Voter, avoir une vie sentimentale, spirituelle, choisir son traitement médical, être rémunéré pour son travail, etc. Hier « nos résidents étaient pris en charge », aujourd'hui « les bénéficiaires sont accompagné·e·s ». À Domus, ce changement de posture s'est fait il y a déjà plusieurs années, avec le placement de l'autodétermination au

cœur de notre concept d'accompagnement. Les bénéficiaires y restent conducteurs de leur vie, les professionnel·le·s copilotes. Ce nouveau paradigme est intégré dans le processus d'accueil des nouvelles et nouveaux arrivé·e·s, et cultivé par le biais de coachings internes.

Un employeur qui cultive la participation

Le recrutement, précisément, est aujourd'hui une préoccupation. Le secteur de la santé va manquer de plusieurs dizaines de milliers de personnes ces prochaines années. Grâce à son management participatif, la Fondation Domus espère continuer à séduire la relève. Bienveillance, droit à l'erreur, autonomie, etc., nos valeurs ne se contentent pas de figurer sur une charte oubliée dans un tiroir. Elles sont incarnées par nos équipes au quotidien. Parce que l'authenticité aussi, c'est une de nos valeurs. Une culture d'entreprise sur laquelle nous misons pour recruter en 2024 les forces additionnelles dont nous aurons besoin au retour dans notre foyer agrandi d'Ardon.

Enfin, le climat lui aussi change. Domus privilégie une alimentation locale, bio, mais réalise que son principal impact est dû aux transports. Nous allons mettre en œuvre tout ce qui est possible pour le réduire. Fidèles à notre valeur de responsabilité.

CHIFFRES CLÉS

L'année
2022
en chiffres



56 résident·e·s
139 personnes suivies
à domicile



127 collaborateur·trice·s
34 stagiaires,
étudiant·e·s ou personnes
en formation accueilli·e·s

AUTODÉTERMINATION

Bénéficiaires, mais conducteurs

Basé sur les 13 principes de Cnaan, dont l'autodétermination, le concept d'accompagnement de la Fondation Domus implique l'intégration des bénéficiaires dans les décisions qui les concernent. Cet été, pour leurs vacances, ils ont choisi Rimini.

Margot, Méлина et Clémence sont travailleuses sociales à la Fondation Domus. L'été dernier, elles avaient pour mission d'organiser les vacances des bénéficiaires de l'institution. Deux groupes de travail ont été constitués, qui intégraient les personnes accompagnées. «C'était une évidence pour nous, le principe d'autodétermination est cultivé au quotidien à Domus. Et il ne s'agissait pas de nos vacances, mais de celles des bénéficiaires. Leur investissement était précieux.»

Besoins, envies et contraintes budgétaires

Première étape, susciter l'intérêt. Des affichettes sont posées dans les unités de vie et une séance ouverte à tous est mise sur pied. «Nous y avons expliqué l'importance de participer, pour pouvoir choisir la destination, l'hébergement, les activités, etc.» Deux groupes de travail sont alors constitués, afin de permettre à chacun-e de s'exprimer. Les contraintes budgétaires sont expliquées, les besoins et envies verbalisés, et, au bout de la démarche, la majorité choisit la station balnéaire italienne de Rimini. «Je voulais aller au bord de la mer pour me baigner», témoigne l'un d'eux. «J'ai apprécié de participer à l'organisation, ça permet de se lancer de petits défis et de se prouver qu'on est capable», ajoute son voisin.

Au sein de la fondation, les bénéficiaires qui le souhaitent peuvent également participer au colloque institutionnel, à différents groupes de travail liés à des projets (spiritualité, affectivité, etc.), récemment à un World Café créatif autour des festivités du 50^e anniversaire, et régulièrement les portes s'ouvrent pour leur offrir une place dans des cercles de décision qui sont susceptibles d'influencer leur quotidien.

L'un des bénéficiaires, visiblement heureux, au départ du car pour Rimini.



« Leurs droits sont identiques aux nôtres »

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) doit encore faire son chemin dans les institutions, comme l'explique **Pierre Margot-Cattin**, ancien membre de la délégation suisse à l'ONU et professeur associé à la Haute école et école valaisanne de travail social.



Qu'est-ce que la CDPH ?

Il s'agit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Rédigée en 2004, elle a été ratifiée par 175 pays, dont la Suisse en mai 2015.

En quoi représente-t-elle une révolution ?

Au fond, en rien. Les droits des personnes en situation de handicap sont les mêmes que ceux de tout un chacun, mais les personnes avec handicap sont en général oubliées, comme invisibles. L'article 19, par exemple, article central de la CDPH, indique que «Les Etats Parties [...] reconnaissent à toutes les personnes handicapées le droit de vivre dans la société avec la même liberté de choix que les autres personnes, et prennent des mesures efficaces et appropriées pour faciliter [...] la pleine jouissance de ce droit ainsi que leur pleine intégration et participation à la société.» Ce droit à l'égalité est fondamental. Il implique que les personnes handicapées puissent choisir non seulement leur lieu de vie, mais aussi, et c'est décliné dans les autres articles, leur vie affective, leur sexualité, leur traitement médical. Elles doivent également être rémunérées pour leur travail, leur droit à la propriété intellectuelle sur leurs œuvres et productions culturelles. Elles ont droit à l'intimité et à la vie de famille (respect d'un espace privé, respect du secret du courrier reçu dans une boîte aux lettres privative, etc.). Tous ces droits interrogent dans un contexte d'institutionnalisation.

Comment leur « rendre » ces libertés ?

Les postures professionnelles doivent évoluer, se distancier du paternalisme de la prise en charge pour aller vers l'accompagnement. Nous l'enseignons depuis une dizaine d'années à la Haute école. L'institution ne doit plus être un monolithe qui prend en charge les gens dans le besoin, mais une structure qui propose des prestations à des adultes et les aide à poser des choix de vie éclairés. La Fondation Domus l'a bien compris et met en place, depuis plusieurs années, un concept d'accompagnement basé sur l'autodétermination.

Que peuvent encore faire les institutions ?

Faciliter cette transition en soutenant leurs équipes par la mise à disposition de formations continues dédiées à ce changement de paradigme et de posture. Elles peuvent aussi faire évoluer leurs prestations en ne les déployant plus seulement à l'intérieur de leurs murs, mais aussi à domicile.



33 jours de formation continue proposés & concoctés à l'interne

870 coachings personnalisés ou en équipe, par les resp. de service, la resp. pédagogique et le clinicien (management participatif, dossier patient, etc.)

10 000 km, soit la distance parcourue pour le transport du bois de feu produit par notre atelier



48 096 kg de linge lavé, soit l'équivalent de 82 reines d'Hérens de catégorie 1

39 terrains de football, soit la surface cumulée des sols nettoyés

Projet passerelle, loin du vertige



Un groupe de travail s'est penché en 2022 sur le fonctionnement de l'atelier Agrotourisme social. Bilan: mission d'ouverture et de déstigmatisation réussie, cadre à ajuster. Interview de **Caroline Micheloud**, responsable des ateliers Vita.

Depuis plusieurs années, la Fondation Domus déploie à la bonne saison des activités d'agrotourisme social sur le domaine agricole de son Foyer de La Tzoumaz. Le principe? L'Office du tourisme de la station propose aux enfants un panel d'activités (équestres, culinaires, de soins aux animaux, etc.). Les bambins inscrits y rencontrent des bénéficiaires de l'institution et réalisent ces activités avec eux. Sur le site, la Buvette du Mayen est ouverte au public; les personnes accompagnées y sont actives à la cuisine et au service, et les parents apprécient le parc de jeux à portée de regard. Une salle, La Grange, peut être louée par les entreprises pour une journée au vert. Enfin, un sentier didactique consacré à la différence emmène en tout temps les visiteur-euse-s à travers forêts et pâturages.

Ateliers d'intégration devenus Vita

En 2022, les ateliers de la Fondation Domus ont été rebaptisés. Hier « d'intégration » ou « de réhabilitation socioprofessionnelle », ils sont désormais « Vita ». Un changement qui correspond à la réalité de cette prestation, et qui marque une volonté de faire de la place au plaisir. « Les participant-e-s à ces ateliers, dans leur grande majorité, ont été contraints de se distancier du monde du travail ordinaire. Dès lors, il nous semblait plus pertinent de les désigner d'un mot qui évoque le mieux-être et le plaisir, explique Caroline Micheloud. Or 'vita' est la racine latine du mot 'vie', et fait par ailleurs écho au nom de notre institution, lui aussi d'origine latine. »



Thérapie avec le cheval ou artisanat du bois, deux activités que les enfants peuvent vivre au sein de l'atelier d'agrotourisme social, aux côtés des bénéficiaires.



Vous êtes arrivée au Collège de direction de la Fondation Domus en mai 2022. Quelle est votre fonction ?

Je suis responsable des ateliers socioprofessionnels et du suivi socio-éducatif à domicile (SSED). J'ai donc « accroché en cours de route » le train du groupe de travail qui a souhaité réfléchir au fonctionnement de l'agrotourisme social.

Pourquoi s'est-il constitué ?

Parce que la remise en question et l'amélioration continue font partie de la culture d'entreprise de Domus. Ces collaborateur-trice-s souhaitaient donc s'assurer que les bénéficiaires – car nous faisons cela d'abord pour eux – soient satisfaits de la prestation, et que la mission de déstigmatisation soit remplie.

Qu'en est-il du niveau de satisfaction ?

Les bénéficiaires de l'atelier Agrotourisme social en sont très satisfaits et se réjouissent de la prochaine saison. Pour certaines personnes cependant, les stimulations au plus fort de l'été sont trop importantes. Le groupe de travail va donc proposer des activités plus paisibles, favorisant l'échange. Des bénéficiaires ont d'ailleurs créé et mis en place deux jeux de piste pour les familles, à disposition au départ de la buvette.



En 2022,

150 personnes ont participé aux ateliers Vita et thérapies du Centre de jour, dont **48** résident-e-s des foyers Domus, **21** personnes suivies à domicile, **81** externes à l'institution.

104 enfants adressés par l'Office du tourisme pour les activités d'agrotourisme social

16 locations de la salle La Grange



A la Buvette du Mayen, sur le site de La Tzoumaz, les participants peuvent être actifs en cuisine ou au service.

« Notre relation est win-win »

« La présence de la Fondation Domus sur notre commune est extrêmement bien perçue par les autorités riddannes, qui s'en réjouissent. L'atelier d'Agrotourisme social et l'Office du tourisme de La Tzoumaz entretiennent de nombreuses synergies. Le programme des animations de la station renforce ainsi son attrait, et ces échanges constituent aussi, semble-t-il, un avantage dans l'accompagnement thérapeutique des bénéficiaires de la fondation. Notre relation est donc *win-win* ! Je souhaite que Domus poursuive son développement dans le sens des missions qu'elle s'est données, et pourquoi pas avec le développement de nouvelles offres agrotouristiques. »



Christel Duc
Présidente
de Riddes

Bilan carbone et plan d'action

Désireuse de limiter son impact environnemental, la Fondation Domus a profité d'un bilan carbone de la HES-SO Valais-Wallis et de la crise énergétique pour initier la mise en place d'un plan d'action.

Certes, la Fondation Domus est certifiée ISO 14001, Valais excellence, sa cuisine est labellisée « Cuisinons notre région » et « Fourchette verte », et l'alimentation de l'institution est bio, mais comme le disait Jacques Chirac: « Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. » Une citation placée en fin de présentation du bilan carbone de Domus, dressé au printemps 2022 par trois étudiantes de la HES-SO Valais Wallis, et qui n'a pas laissé indifférent Stéphane Roduit, membre du Collège de direction et responsable des infrastructures et de la logistique de la fondation.

46% d'émissions dues au chauffage

« Cette analyse met en lumière les principales sources d'émissions de CO₂, qu'elles soient directes ou indirectes. Chez nous, près de la moitié d'entre elles provient du chauffage. Fort heureusement, ce point noir disparaîtra partiellement en 2024, au terme des travaux d'agrandissement du Foyer d'Ardon: le mazout sera remplacé par une pompe à chaleur, et tout le bâtiment sera Minergie. Restera le Foyer de La Tzoumaz. »

Autre point d'amélioration, les trajets en transports privés, qu'il s'agisse de se rendre au travail, de visiter les bénéficiaires à domicile ou de transporter les résident·e·s; 43% de l'impact leur est dû. Une thématique que Stéphane Roduit a déjà prise à bras-le-corps.

« Pour s'implanter durablement, le changement doit être accompagné »

Stéphane Roduit, resp. Infrastructures et logistique, membre du Collège de direction



Les transports, notamment ceux des bénéficiaires, constituent une part importante de l'impact carbone de la fondation. Des pistes de réflexion sont en cours pour le réduire.



« Des discussions ont été initiées fin 2022 pour envisager un transport vers notre site de La Tzoumaz en mode privé-public, et pour vérifier la faisabilité d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques. Par ailleurs, les collaborateur·trice·s ont été sensibilisé·e·s à la conduite éco-responsable dans le cadre des économies d'énergie. »

Economies d'énergie

La crise énergétique s'est effectivement invitée dans la réflexion de l'institution, qui a mis en place à l'automne, suite à une consultation d'experts et une démarche participative à l'interne, un plan d'action qui touche à la fois l'infrastructure, l'organisation et les comportements. De nombreuses mesures ont été mises en place par le service technique, différents moyens de sensibilisation des collaborateur·trice·s ont été déployés, et un journal de bord est tenu, qui permettra par la suite de mesurer les résultats.

Quant à l'installation temporaire du site d'Ardon sur Martigny, dans une ville qui encourage la mobilité douce, elle a offert au personnel de l'institution et aux bénéficiaires externes des ateliers une opportunité de changer leurs habitudes. En attendant, Stéphane Roduit poursuit le travail sur les économies d'énergie, sur l'utilisation de produits d'entretien écoresponsables, et n'est pas en manque d'idées pour aller plus loin encore. Tout en ayant conscience que « pour s'implanter durablement, le changement doit être accompagné ».

TRAVAILLER À DOMUS

De l'accueil à l'étonnement

Fidèle à ses valeurs de bienveillance et désireuse d'asseoir chaque engagement sur des fondements solides, la Fondation Domus a mis en place un nouveau concept d'intégration de ses collaborateur·trice·s. Guidé·e par son Livret d'accueil, chaque nouvel·le arrivé·e se voit emmené·e sur un itinéraire de trois mois jalonné d'étapes destinées à lui faire découvrir l'ADN de l'institution.

Une nouvelle posture professionnelle

« L'autodétermination est chez nous cultivée à tous niveaux, explique Stéphanie Emery Haenni, responsable des ressources humaines et membre du Collège de direction. Les collaboratrices et collaborateurs doivent à la fois se familiariser avec notre management participatif, qui implique initiative, responsabilité, autonomie et droit à l'erreur, mais aussi avec un concept d'accompagnement où les bénéficiaires restent au volant de leur vie. » Une posture professionnelle qui s'apprend au travers de cinq étapes-clés: accueil par le·la responsable de service (RS), journée découverte, formation Domus et ses concepts, coachings réguliers par le·la responsable de service, évaluation. « Dans ce processus, l'accueil est l'affaire de tous, y compris les équipes, et nous y apportons un soin particulier. »

La période se clôt par un rapport d'étonnement. « Chaque rapport remonte jusqu'au Collège de direction et nourrit notre amélioration continue », confie Stéphanie Emery Haenni.

L'authenticité et l'échange sont cultivés au sein de l'institution.



Les éléments récurrents qui s'y trouvent? Un certain étonnement quant à la qualité d'écoute apportée, à la bienveillance et au climat d'authenticité. Beaucoup relèvent apprécier de se sentir soutenu·e·s par une structure forte.

« Tout respire la bienveillance »

Pour Johan Rossier, travailleur social en formation, arrivé en août 2022, ce fut une véritable découverte: « A 32 ans, j'ai déjà un peu bourlingué avant d'arriver à Domus, et souvent, l'accueil se limite à nous montrer notre place de travail! Ici, tout respire la bienveillance. A l'entretien d'embauche déjà, on m'a mis à l'aise, la responsable RH a vu que j'avais des notes sous le coude et m'a invité à les lire. Quant au processus des trois mois, il est super intéressant, on comprend vraiment bien quelle est la philosophie de l'institution, on peut poser des questions, on se sent écouté. »



INFRASTRUCTURES

Domus en Octodure

Le 31 octobre 2022, une vingtaine de résident·e·s ont vécu leur première nuit au sein de l'Hôtel Alpes et Rhône, à Martigny, loué pour deux années, le temps des travaux d'agrandissement du Foyer d'Ardon. Un cap vécu sans encombre.

«Beaucoup de gens nous demandent: pourquoi un hôtel? Peu de bâtiments en Valais pouvaient accueillir une institution comme la nôtre pour deux ans, avec une vingtaine de résident·e·s et une quarantaine de collaborateur·trice·s – secteur administratif inclus. Cet hôtel offrait le meilleur rapport qualité-prix, et sa situation est idéale», explique Stéphane Roudit, responsable Infrastructures et logistique à la fondation. Le bail est signé en début d'année et l'entier de l'établissement est loué, à l'exception des deux derniers étages.

Une année de planification

«Déménager un foyer comme celui-là, c'est une année de travail. Chaque service a donc été sollicité pour faire le tri et définir ce qui pouvait être stocké le temps des travaux.» A la fin du printemps, des visites sur place ont lieu, les équipes se projettent, et les premières peurs surgissent, liées à la place de travail, à l'informatique, au parking, etc. Le bâtiment ne permettra pas d'accueillir tous les ateliers, et des locaux sont loués en ville pour certains d'entre eux (théâtre, arts graphiques, sport). «L'aide des autorités et services de la Ville a été précieuse.» La buanderie ne pourra pas non plus se déployer là; une collaboration est mise en place avec la FOVAHM et le Martigny Boutique-Hôtel.



100 tonnes de matériel, 30 camions

Vers la mi-octobre, le déménagement est organisé, selon un planning minutieusement établi. Pas moins de 100 tonnes de matériel sont déplacées d'Ardon à Martigny. Une trentaine de camions. Des deux côtés, les équipes sont à pied d'œuvre. «Le management participatif a pleinement déployé ses effets, confie Stéphane Roudit. Si bien qu'au final, la facture du déménagement a été bien moins élevée que l'offre reçue!» Très vite, les 22 résident·e·s du Foyer d'Ardon trouvent leurs marques en ville, et en apprécient les avantages, tout comme les équipes. Si certains craignent qu'il soit difficile de quitter tout cela, d'autres se réjouissent de retrouver en 2024 un nouveau foyer à Ardon, plus grand, plus convivial et plus adapté.

FINANCES

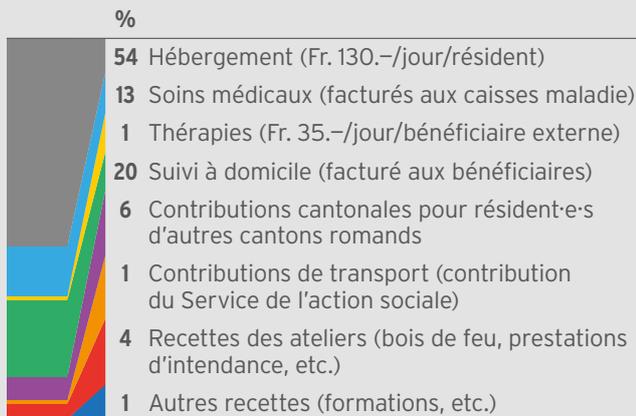
Dynamisme et prudence, pour une gestion saine

Cette année encore, plusieurs centaines de milliers de francs pourront être économisés sur la subvention cantonale annuelle. Explications avec **Sandrine Perruchoud**, responsable Finances et administration, et membre du Collège de direction.



Prestations facturées en 2022: 4,8 mios

(Subvention cantonale 2022: 7,6 mios)



Quel est le bilan financier de la Fondation Domus en 2022?

Il est très bon. Bien qu'elle soit réputée pour son dynamisme, notre fondation agit aussi avec prudence, tout en appliquant à chaque échelon une gestion rigoureuse. Si bien qu'au bout du chemin, nous avons souvent de bonnes surprises. Cette année encore, par exemple, nous allons retourner de l'argent au canton.

Vous allez rendre une partie des subventions?

Effectivement. Cette ristourne est essentiellement due à deux éléments. D'abord, nous avons entrepris des démarches pour que les soins médicaux que nous prodiguons soient reconnus par la LAMal (Loi fédérale sur l'assurance maladie). C'est chose faite depuis janvier 2022. Ces frais ont donc été facturés aux caisses maladie des bénéficiaires, ce qui représente une économie de 650 000 francs pour le Canton. Ensuite, notre Centre de jour et ses thérapies jouissent d'une forte attractivité, si bien que nous avons facturé en 2022 environ 1900 journées, contre 1500 demandées dans notre mandat de prestations cantonal, et ce, avec le même personnel. L'argent encaissé est ristourné à l'Etat.

Qu'en feriez-vous, si vous pouviez conserver cet argent?

Nous introduirions davantage d'efficacité dans la gestion administrative, avec des outils informatiques performants et adaptés, et des ressources additionnelles le temps de leur mise en place, à l'image d'une gestion électronique des documents (GED). Aujourd'hui, certaines factures, par exemple, transitent d'un site à l'autre par le minibus qui transporte les bénéficiaires. Elles sont ensuite visées en passant physiquement d'un bac à l'autre au sein de la Direction. Nous pourrions faire mieux.

FONDATION DOMUS

Centre administratif - Avenue du Gd-St-Bernard 11, 1920 Martigny

Tél. +41 (0)27 205 75 00 - contact@fondation-domus.ch - www.fondation-domus.ch



Système de management qualité pour les institutions sociales



Système de management qualité



Entreprise formatrice

